

**ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT
DECLARATION
CONFIRMATION (RETRAIT) D'UN REFUS PROVISOIRE**

notifiée au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid et du Protocole de Madrid

I. Office qui notifie la declaration: Institut d'Ukraine de la Propriété Industrielle 1, vul. Glazunova 01601 Kyiv-42 Ukraine
II. No de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: 583 694
III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: Thierry Mugler Parfums S.A.S. 4, rue Berteaux Dumas F-92200 NEUILLY SUR SEINE (FR)
IV. ☐ Confirmation d'un refus total provisoire /l'acceptation spécifiée : ☒ Retrait d'un refus provisoire (La marque a été pris en Ukraine en plein volume) ☐ Confirmation d'un refus partiel provisoire : <u>Il est impossible de présenter une requête en réexaminer ou un recours.</u>
V. Date à laquelle la declaration a été prononcée: le 11 avril 2006.
VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie la declaration: Український інститут промислової власності  <u>Chef de la Section des marques internationales</u> Mme S. Sukhinova